

COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 30 Avril 2019

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LES INSCRIPTIONS EN FORMATIONS (CFF, MODULES COMPLEMENTAIRES)

Note officielle de l'IFF et de la DTN Tout détenteur d'une licence dirigeant souhaitant s'inscrire à une formation d'éducateur (CFF- Modules complémentaires) devra fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement du football » datant de moins d'un an.

RETOUR SUR LA FORMATION MODULAIRE U9 POUR MINEURS

Les mardi 23 et mercredi 24 Avril 2019, la Commission Technique du District avait décentralisé au centre de l'AFRAT à Autrans une formation modulaire U9 réservée aux mineurs.

Au total 12 stagiaires venus de 7 clubs différents ont participé à ces 2 jours de formation consacrés à l'encadrement d'un groupe U8/U9. Les séances sur le terrain leur ont permis d'acquérir certaines bases de travail au niveau de l'organisation et l'animation ; ils ont pu également échanger autour de leurs expériences de club lors des travaux de groupes effectués en salle tout au long de ces 2 journées.

Félicitations à l'ensemble du groupe pour son investissement et bonne continuation à eux dans leurs parcours de jeunes éducateurs.

Un grand merci au club du FC 4 Montagnes pour le prêt de ses installations et aux membres de la Commission Technique Elargie (PLANCHE Karl & SAURAT Franck) pour leur implication totale sur ce stage.



RETOUR SUR LE RASSEMBLEMENT INTER-DISTRICTS U14F/U13F

Suite à plusieurs journées de stage de perfectionnement organisées par la Commission Technique du District, 10 joueuses (provenant de 9 clubs différents) ont représenté le District de l'Isère sur un rassemblement Inter-Districts du 18 au 20 Avril 2019 à Hauteville-Lompnès (01).

Sur ces 3 jours de stage, les filles ont effectué 3 matchs avec des résultats plutôt mitigés (Défaites 2-0 contre la Haute-Savoie et 3-1 contre l'Ain, match nul 0-0 contre la Drôme-Ardèche).

Elles ont également été sensibilisées sur les bienfaits des étirements et l'importance d'un état d'esprit irréprochable (vie en collectivité sur et en dehors du terrain – respect- investissement de chacune des joueuses) lorsque l'on fait partie du Projet de Performance Fédérale sur des stages départementaux ou régionaux.

Le prochain stage de perfectionnement U12F/U15F se tiendra à la fin du mois d'Août (les joueuses seront convoquées prochainement par l'intermédiaire de leur club).

Un grand merci à Astrid pour l'encadrement du stage et son investissement sur ces 3 jours.

Encadrement :

HUGONNARD-ROCHE Jérémy – CTD Développement et Animation des Pratiques (Responsable de la Sélection)

BAULE Astrid – Membre de la Commission Technique Elargie



Journée Nationale U7/U9 LE 25 MAI 2019 Répartition des clubs

Les fiches d'inscription sont sur le site rubrique « pratiques » « foot d'animation »

U6/U7	
Charvieu Chavagneux	Toutes les équipes de Basse Isère (sauf Unifoot, Nivolas, FC Bourgoin Jallieu, Isle d'Abeau)
Commelle	Toutes les équipes de Bièvre Valloire (+ Unifoot, Nivolas, FC Bourgoin Jallieu, Isle d'Abeau)
Jarrie	Toutes les équipes du secteur La Mûre (34) + GF38 (7), FC2A (5), 4 Montagnes (1), Echirolles (7), Abbaye (2), Villeneuve (4), Poisat (5), Fontaine (3), USVO (4)
Rachais	Toutes les équipes du secteur Pontcharra (44) + St Martin d'Hères (7), Surieux (4), Eybens (8), Bajatière (2), Mistral (4), UOP (2)
Moirans	Toutes les équipes des secteurs St Marcellin et Voiron + Voreppe (5 équipes) ; 2 Rochers (5) ; Sassenage (6), Seyssins (4), Seyssinet (6), ASIEG (2)

U8/U9	
Vallée du Guiers	Toutes les équipes de Basse Isère (sauf Unifoot, Nivolas, FC Bourgoin Jallieu, Isle d'Abeau)
Faramans	Toutes les équipes de Bièvre Valloire (+ Unifoot, Nivolas, FC Bourgoin Jallieu, Isle d'Abeau)
Seyssinet	Toutes les équipes du secteur La Mûre (42) + GF38 (12), FC2A (7), Abbaye (3), Echirolles (11), Seyssinet (7), USVO (5), 4 Montagnes (2), Fontaine (2)
Manival	Toutes les équipes du secteur Pontcharra (52) + Eybens (8), St Martin d'Hères (8), UOP (1), Villeneuve (4), Poisat (3), Mistral (5), Bajatière (2), Surieux (5)
St Marcellin	Toutes les équipes des secteurs St Marcellin et Voiron + Voreppe (4), 2 Rochers (10), Sassenage (7), ASIEG (3)

INTERCLUBS U6 à U9

Samedi 11 Mai 2019

Répartition des clubs

Club recevant	Club visiteur 1	Club visiteur 2	Club visiteur 3	Club visiteur 4
DOLOMIEU	LE BOUCHAGE	BOURGOIN JALLIEU	MEYRIE	
VEZERONCE	CHARVIEU	LAUZES	ASP BOURGOIN	
VALLEE DU GUIERS	ST GEOIRE EN VALDAINE	NIVOLAS	RUY MONTCEAU	BALMES N.I.
ISLE D'ABEAU	ACFC	VALLEE HIEN	TIGNIEU	VALLEE BLEUE
DOMARIN	ENT. FOOT ETANGS	CASSOLARD PASSAGEOIS	SEREZIN DE LA TOUR	
VALONDRAS	CHABONS	ASCOL	CORBELIN	
ST ANDRE LE GAZ	OYEU	BATIE MONTGASCON	FCTC	
CESSIEU	CREYS MORESTEL	BOURBRE	ROCHETOIRIN	

UNIFOOT	OL.NORD DAUPHINE	ECBF	ESTRABLIN	
CVL 38	REVENTIN V.	OL. VILLEFONTAINE	ST MAURICE EXIL	E2S
VAREZE	FARAMANS	FORMAFOOT B.V	CHEYSSIEU	THODURE
LA COTE ST ANDRE	MOS 3R	COLLINES	BEAUVOIR	COMMELLE
BREZINS	BEAUREPAIRE	IZEAUX	LIERS	
LA BATIE DIVISIN	CHIRENS	ST JOSEPH DE RIVIERE	LCA FOOT 38	
RIVES	ST HILAIRE DE LA COTE	BEUCROISSANT	2 ROCHERS	
CHATTE	ST SIMEON BRESSIEUX	VERSAU	RO-CLAIX	
VINAY	ST HILAIRE ROSIER	VOIRON MOIRANS	ST QUENTIN	
VOUREY	VOREPPE	ST MARCELLIN	CROSSEY	
TULLINS	LA MURETTE	MOIRANS	SASSENAGE	
ST CASSIEN	LA SURE	SEYSSINS		
ECHIROLLES	ST HILAIRE TOUVET	SUD ISERE	ST PAUL DE VARGES	
GF38	CROLLES	ST GEORGES COMMERS		
CLAIX	LE VERSOUD	MISTRAL	FC2A	
PONT DE CLAIX	MARTINEROIS	POISAT	4 MONTAGNES	
SEYSSINET	BOURG D'OISANS	MANIVAL	UOP	
JARRIE CHAMP	ECHIROLLES SURIEUX	AS GRESIVAUDAN		
VALLEE DE LA GRESSE	GIERES	FONTAINE	VALMONTAISE	
ASIEG	PIERRE CHATEL	DOMENE	ABBAYE	
EYBENS	ST MARTIN D'URIAGE	NOTRE DAME MESSAGE	BAJATIERE	
TENCIN/GONCELIN	VILLENEUVE	FROGES	TOUVET TERRASSE	CHAMPAGNEUX
USVO	MONESTIER	PAYS ALLEVARD	BELLEDONNE GRES.	

DETECTION U13

**Liste des joueurs retenus
pour le prochain rassemblement départemental :
MERCREDI 22 MAI 2019,
Rdv 13H45 au stade Le Mollard,
Route du Rivier 38140 APPRIEU.**

NOM	PRENOM	CLUB
PATRIA	Erwan	Grenoble F.38
POURCHIER	Esteban	Grenoble F.38
MEDROUB	Abdel Heidi	Grenoble F.38
ALLEGRET	Manny	Grenoble F.38
BEN AICHA	Najmi	Grenoble F.38
SAHIN	Adnan Can	Grenoble F.38
HALLAK	Rayan	Es Manival
RANDRIANASOLO	Mandresy	Fc Varese
CHAUVIN	Calvin	Fc Bourgoin J.

KINKELA	Emmanuel	Oc Eybens
MPLUTU	Prince	Seyssins
LACOTTE	Mathis	Isle d'Abeau
RICHARD	Mathisse	Ac Seyssinet
MAKENDELUA	Emmanuel	Ac Seyssinet
YANSANE	Jallaldine	Ac Seyssinet
GULTEKIN	Eren	Fc Mistral
GONCALVES	Diego	Es Rachais
NKWENTI	Randy Fru	Es Rachais
BARRALMARTIN	Noe	Fc Bourgoin J.
SCORDO	Yohan	Fc Bourgoin J.
LEVRAT	Mathis	Fc Bourgoin J.
COSTEPLANE	Bastien	Fc Bourgoin J.
DUHEM	Mathéo	Fc Bourgoin J.
BROIZAT	Yanis	OND
CALTAGIRONE	Eros	Grenoble F.38
FRAISSE	Noah	Grenoble F.38
CHALJUB CHAR	Jules	Grenoble F.38
JUHEL	Lino	Us La Murette
GASTALDIN	Calvin	Us La Murette
GLENAT	Alexis	Us La Murette
SAMUELBUKA	Lekila	Isle d'Abeau
BOBAN	Lorenzo	Tour St Clair
BELKHEIR	Chaouki	Seyssins
ELARIEK	Fares	USVO
ALI	Saidine	USVO

Pour Information : les 12 premiers joueurs retenus qui apparaissent sur la liste, seront convoqués par la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES pour participer au stage académique prévu du 24 au 26 avril à Voiron.

DETECTION U14

**Prochain Rassemblement le
MERCREDI 5 JUIN 2019,
Rdv 13H40 au Stade Plan Menu Est
à Coublevie**

NOM	PRENOM	CLUB
MERCOLEDISANTO	Tiziano	OC Eybens
DIALLO	Abdourahmane	FC Echirolles
MALIGNO	Matteo	FC Echirolles
MRAD	Mounir	FC Echirolles
SEGURA	Christophe	FC Echirolles
KELLOUA	Sami	F Côte St André

PORTE	Yoan	FC Isle d'Abeau
GLENAT	Evan	US Murette
GHADJATI	Matys	US Murette
CARCENAC PELLICIER G	Nolhan	US Murette
CAIATI	Corentin	FC Crolles
BOESSO	Tim	FC Crolles
MANNONE	Tom	FC Seyssins
ARTINIAN	Enzo	FC Echirolles
KARKOUB	Othman	FC Echirolles
BONNEL	Noha	FC Echirolles
BENREKIA	Amine	FC Echirolles
SYLLA	Junior	FC Echirolles
BELOUAT	Badis	G.Sud Dauphine
BUFFAT	Marceau	G.Sud Dauphine
LIOI	Matheo	G.Sud Dauphine
TORELLI	Gino	G.Sud Dauphine
HANNOUNE	Yanis	ES Manival
NOE	Maxime	ES Manival
ROY	Clement	ES Manival
FOUQUET	Jonathan	2 Rochers FC
IDTAYEB	Tayssir	FC2A
PERGER	Benjamin	OC Eybens
SOUCHAN	Timeo	OC Eybens
CRELEROT	Thomas	OC Eybens
LOMBARDI	Mattéo	F Côte St André
AKRIMI	Fares	FC Isle d'Abeau
MAGHALAES PORTELA	Kyllian	FC Bourgoin Jallieu
AZRARAK	Amine	FC Bourgoin Jallieu
MEIRELES	Nathan	FC Bourgoin Jallieu
BESSON	Loan	AL St Maurice Exil
BLILI	Yacine	US Murette
BUFFAT	Marceau	G.Sud Dauphine
BESSON	Loan	AL St Maurice Exil

Pour Information : les 10 premiers joueurs retenus qui apparaissent sur la liste, seront convoqués par la LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES pour participer au stage académique prévu du 22 au 24 avril à Voiron.

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons de formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

**Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère.
Date butoir dernier jour de la formation.**

TABLEAU RÉCAPITULATIF

EDUCATEURS		DIRIGEANTS	ARBITRES
Modules de formation : - U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale	Modules de formation : - U17/U19 - Séniors - Projet sportif et éducatif - Projet associatif - Certifications - Formations continues (3 et 4) - Modules complémentaires	PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants) - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre Frais pédagogiques 90 € IR2F en charge de la gestion administrative Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
NOUVEAUTE	DISPOSITIF INCHANGÉ	NOUVEAUTE	NOUVEAUTE
2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	2 bons
ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)			
Bons illimités dans la limite du coût de la formation			